

Décision

Générale

colonial

Décision n° 557 chargeant le gendarme Chauvin (Georges), d'assurer les fonctions de porteur de contraintes.

n° 557

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1951

Date de publication
6 juin 1951

Date du numéro
1 août 1951

TEXTE INTÉGRAL

1° Le gendarme Chauvin (Georges) est chargé d'assurer les fonctions de porteur de contraintes. 2° Le gendarme Chauvin se tiendra à la disposition du Trésorier-Payeur tous les matins, de 7 h. à 11 h. 30, à l'exception des jours non ouvrables.